



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Cote d'Ivoire

Question écrite n° 58771

Texte de la question

M Jean-Yves Autexier attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation politique qui prévaut en Côte-d'Ivoire depuis l'arrestation le 18 février 1992 du responsable de l'opposition, député, président du Front populaire ivoirien, interpelle alors qu'il conduisait une manifestation pacifique, autorisée par les autorités ivoiriennes, pour protester contre l'expédition punitive livrée par l'armée à l'université de Yopougon. Le même jour, près de cent cinquante personnes ont été arrêtées, dont le président du parti ivoirien des travailleurs et le président de la ligue ivoirienne des droits de l'homme. Le déroulement du procès intenté aux responsables politiques de l'opposition a confirmé qu'il n'existait aucune preuve de leur participation aux violences qui se sont déroulées à l'issue de la manifestation. Toutefois, le leader de l'opposition ivoirienne ainsi que les principaux dirigeants politiques du FPI ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement. L'arrestation puis la condamnation du secrétaire général du FPI et des autres responsables de ce parti porte atteinte au processus engagé par la Côte-d'Ivoire vers la démocratie. Il lui demande si le Gouvernement français entend intervenir en faveur de la libération de ces dirigeants politiques, dont l'emprisonnement est une offense à l'exigence du pluralisme et de la démocratie maintes fois rappelée par la France.

Texte de la réponse

Reponse. - Les troubles sociaux et manifestations qui ont marqué les premiers mois de 1992 en Côte-d'Ivoire ont été suivis de la condamnation à une peine de prison de plusieurs responsables politiques et syndicaux ivoiriens. La France n'a pas cessé pour sa part de préconiser une solution d'apaisement. Le 29 juillet dernier, au terme d'une procédure d'urgence, une loi d'amnistie a finalement pu être adoptée par l'Assemblée nationale en vertu de laquelle le secrétaire du FPI, M Laurent Gbagbo, ainsi que les autres responsables de l'opposition, ont été libérés. La France se rejouit de cette situation qui crée les conditions d'un retour au dialogue politique dans ce pays ami.

Données clés

Auteur : [M. Autexier Jean-Yves](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58771

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1992, page 2620